



**Compte rendu de la réunion du 10 février 2017
du Comité Directeur du CD 11**

Etaient présents à la réunion :

Les membres du bureau :

- La présidente : Simon Catherine
- Le trésorier : Alain Gazil
- Le secrétaire : Franck Dodelin

Les présidents de club :

- Frédéric Adam, Robert Benazet, Daniel Lafranchi, Max Maury, Michel Petiot.

Les membres élus :

- Myriam Benazet, Norbert Clerc, Pierrette Martrou,

Les membres absents, excusés :

- Présidente club : Marion Veyrac,
- Autres membres élus : Daniel Defolie, Laure Faudot-Bel, Joël Hurlault

Préambule :

En préambule à la réunion, le Président du club de Limoux demande s'il est possible d'autoriser M. Francis PRAT, trésorier du club de Limoux, à assister aux réunions et/ou le remplacer en cas d'empêchement ou de le coopter comme membres du comité.

Le nombre possible de membres du comité n'étant pas atteint, le comité propose de coopter M. Francis PRAT.

Un vote à l'unanimité est obtenu, M. Francis PRAT devient membre du comité à cet instant, une régularisation devant intervenir à la prochaine assemblée générale.

Cette question n'ayant pas été à l'ordre du jour sera prise en questions diverses. En conséquence M. Francis PRAT ne sera membre du comité qu'à la fin de la réunion.

La réunion débute à 19h30.

Suite à l'AGE du 14 janvier 2017, la finalisation de différents points est à faire.

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC

Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016

Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE

Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr

Secrétariat cd11.arc@gmail.com – Trésorier alain.gazil@ponts.org

<http://cd11tiralarc.wix.com/auode>



Elections - Nouvelles attributions au sein du Comité d'administration

Sont élus à l'unanimité :

Vice-président : Max Maury
Trésorier adjoint : Myriam Benazet
Secrétaire adjoint : Pierrette Martrou

Mise en place des commissions

Commission label : Robert Benazet
Commission sportive : Catherine Simon et Alain Gazil
Commission jeunes : Pierrette Martrou, Joël Hurlault et Michel Petiot

Finalisation de l'assemblée générale du 14 janvier 2017

La signature du procès-verbal de l'assemblée générale est faite par l'ensemble des membres pour permettre le dépôt en préfecture.

Bilan financier

Le trésorier propose de régler toutes les sommes aux clubs de préférence par virement pour limiter les envois postaux et éviter aux clubs les remises en banque.

Un mail accompagnera les virements pour information de la date de virement.

La carte bleue du club ne sera pas renouvelée car inutile..

Le trésorier remet et commente le tableau du solde comptable en début d'année, ainsi qu'un tableau du budget prévisionnel 2017 comparé au budget final 2016.

L'ensemble des réserves du CD11 sont mobilisables en dépense, aucune n'étant bloquée.

L'ancienne trésorière remet les documents de janvier 2017, relevés, factures, paiement, ... et le chéquier en cours.

Un changement de banque aura peut-être lieu compte tenu des frais pris par le crédit mutuel de 150€ annuels plus 40€ pour avoir accès aux opérations sur internet.

Le trésorier prend le chéquier du CD11.

Bilan du championnat de FABREZAN

La présidente commente le déroulement du championnat départemental comme satisfaisant, les améliorations nécessaires n'ayant pas nuis au déroulement général.

Pour information un incident a eu lieu lors du tir pendant le championnat ; Au cours des duels un jeune archer a eu un problème matériel ; **Pour rappel, les incidents matériel ne sont pas pris en compte lors des phases des duels et personne (entraîneur, tireur, parents...) ne peut monter au pas de tir.**

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC

Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016

Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE

Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr

Secrétariat cd11.arc@gmail.com – Trésorier alain.gazil@ponts.org
<http://cd11tiralarc.wix.com/aude>



La principale difficulté a été la transmission trop tardive des résultats qui doivent être faits le soir même ou le lendemain matin. Cela a entraîné une non prise en compte dans le classement final pour la sélection au championnat régional.

Après vérification, aucune conséquence n'est à relever au final.

Le président du club de Fabrezan confirme la présence de 56 archers et note que le bilan financier reste faible, avec environ 150€ de « bénéfice ».

Rappel challenge Mortreux et critérium poussin

Pour être classé au Challenge Mortreux, les jeunes doivent participer au moins à 2 manches dont une obligatoire qui la 3^{ème} manche soit celle du parcours. Les 2 premières manches auront lieu à Narbonne le 4 mars et Carcassonne le 22 avril.

La 3^{ème} manche qui servira de finale se fera à Castelnaudary.

Les résultats du challenge concernant les 2 premières manches serviront au critérium poussin.

La 3^{ème} manche du critérium poussin se tiendra à Castelnaudary le 20 mai 2017.

Mise en place d'une équipe jeune départementale - TNJ

La présidente présente le dossier d'inscription pour faire parti du pôle jeune départemental qui concerne tous les jeunes compétiteurs de l'Aude.

Elle précise que le but de ce pôle est de permettre aux jeunes de se perfectionner pour pouvoir se qualifier aux championnats nationaux. De plus, comme cela avait été décidé au cours de la réunion du 13 mai 2016, elle rappelle que le comité départemental s'engage à amener 4 à 6 jeunes à l'une des compétitions du Tournoi national des jeunes (TNJ). Le CD11 prendra en charge une partie des frais (transport, hébergement, engagement), l'autre partie sera prise en charge par les clubs ou par les parents.

La sélection des jeunes ne se fera pas uniquement sur le score mais prendra en compte l'engagement, la motivation et les progrès des archers.

Les stages au nombre de 5 seront encadrés par Catherine Simon BE et Alain Dupin Entraîneur 2.

Le coût de l'ensemble des stages sera de 80€.

Catherine précise que seuls les juniors, cadets et minimes peuvent participer aux TNJ.

Avoir à la prochaine réunion : rémunération des deux accompagnateurs.

Projet CNDS

Catherine Simon, nous informe que la campagne CNDS ne débutera que dans le courant du mois de mars 2017. Elle rappelle les dossiers porteurs : Citoyenneté, sport santé (handicap et sport sur ordonnance), sport au féminin et emploi.

Elle précise que suite à une réunion avec M. Franck SCHIZANO de la DDCSPP, la demande CNDS correspond à monter un dossier pour obtenir une subvention qui donne à l'association la possibilité de mettre en place des aides en direction des clubs.

Des subventions beaucoup plus importantes sont données sur des dossiers à thèmes (emploi, féminine...) En général ces dossiers sont montés directement par la structure qui va gérer le projet.

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC

Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016

Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE

Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr

Secrétariat cd11.arc@gmail.com – Trésorier alain.gazil@ponts.org

<http://cd11tiralarc.wix.com/aude>



Réflexion projet

Création possible d'une manifestation loisir adultes débutants, afin de mettre les adultes débutant dans l'esprit d'une compétition.

Les membres trouvent l'idée intéressante ; la commission sportive s'engage à proposer une idée mais précise que cette manifestation ne sera envisageable qu'à partir de la saison 2017/2018.

Recherche de fonds pour conforter les actions du CD11

Chacun exprime les difficultés de trouver des sponsors, dans les commerçants locaux.

Alain Gazil demande aux présidents de club s'ils seraient favorables à poser une banderole pour un sponsor du CD11 à chaque compétition pour essayer de trouver un sponsor plus général dans les entreprises travaillant avec les collectivités, BTP, publicité,

La présidente propose de faire un repas de la St Sébastien pour la saison 2017/2018 à l'échelle du département. L'idée est mise de côté car l'ensemble du comité directeur pense qu'il vaut mieux terminer les actions engagées qui devraient amener une dynamique au sein du département.

Site internet

Marion Veyrac étant absente, le sujet n'est pas abordé.

La présidente rappelle d'envoyer un maximum d'information pour alimenter le site.

Intervention d'un brevet d'état

La présidente informe le comité qu'un mail anonyme a été reçu par M. Champion, le président régional de ligue, sur le fait que Mme Catherine Simon donne des cours payés en tant que breveté d'état alors qu'elle est présidente.

M. Champion a souligné qu'aucun caractère illégal n'existait sur ce point.

Alain Gazil demande le montant des cours, et affirme pour sa part qu'à ce prix il n'y a même pas de caractère moral à se poser, en référence à un contexte actuel dans la presse pour une autre personne politique.

Après discussion, les membres regrettent très fortement que la personne qui a écrit de manière anonyme n'est pas écrit au CD11. La connaissance de cette information suppose une proximité ou du CD11 ou d'un club et une possibilité encore plus forte d'en faire part directement.

Une mise au vote est faite de la possibilité pour Mme Catherine Simon, aussi présidente, de donner des cours au club dans le cadre de l'intervention d'un brevet d'état suite aux assemblées générales de 2016 et 2017.

Un vote favorable à l'unanimité est obtenu.

Une décision du comité directeur est rédigée et signée par les membres du CD11 pour officialiser cette décision qui sera transmis pour information au président de ligue et déposer en préfecture avec le PV d' L'AG du 14/01/2017.



Questions diverses

- La cooptation de M. Francis Prat abordée en préambule prend effet et M. Francis PRAT devient membre du comité directeur.
- La Présidente nous informe sur la possibilité d'employer un Brevet d'état à un moindre cout en passant par un Groupement d'Employeurs Associatif et Sportif Audois (GEASA). Cette possibilité permet de faire travailler juste le nombre d'heures dont les clubs ont besoin. Une convention est établie entre le groupement et l'adhérent utilisateur. Catherine Simon prendra rendez vous auprès du groupement pour plus de précision sur les conditions d'embauche.
- La présidente fait tourner un curriculum concernant un BE Wilfried VAMY qui est arrivé sur Narbonne en décembre 2016. Ce dernier avait déjà contacté les clubs de Narbonne et Carcassonne.

Le projet d'emploi reste en suspend dans l'attente de plus de renseignements.

La prochaine réunion du CD11 aura lieu le 2 juin à 19h30 dans les locaux des Archers de la cité.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses, la réunion est levée à 22h45.

La Présidente

C. SIMON

Le Secrétaire

F. DODELIN

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC

Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016

Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE

Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr

Secrétariat cd11.arc@gmail.com – Trésorier alain.gazil@ponts.org
<http://cd11tiralarc.wix.com/aude>